

# Juste un p'tit mot

par Alain Kelyor

Être élu est une passion, même si par moment, l'impression de ne pas être compris de tous les citoyens fait naître dans notre esprit un grand moment de solitude. Le forum de la Ville, espace de liberté totale d'expression, permet de se rendre compte des diverses opinions des Émerainvillois.

Cet espace remplit largement les fonctions des comités de quartiers qui sont très souvent composés de deux ou trois habitants fortement politisés et fidèles au conseil municipal en place.

« Un forumiste » a écrit dernièrement pour le stationnement :

« Les 20 € demandés, par véhicule, constituent un droit d'entrée dans le système et ne sont payables qu'une seule fois lors de la première adhésion.

Ainsi tous les Émerainvillois qui auront payé les 20 € en 2015 recevront gratuitement en 2016 un nouveau macaron en échange de l'ancien.

Différents cas peuvent se présenter : 1<sup>er</sup> : même voiture : le macaron 2016 sera identique à celui de 2015 mais portera la mention 2016 (remise gratuite),

2<sup>ème</sup> : changement de véhicule : le macaron 2016 comportera le nouveau numéro minéralogique du nouveau véhicule (remise gratuite),

3<sup>ème</sup> : achat d'une voiture supplémentaire, ou adhésion au système pour la première fois : le macaron sera délivré en échange de l'acquittement du droit d'entrée de 20 €.

Il est facile de constater, que nous ne sommes pas devant un impôt nouveau et que l'opposition municipale a encore une fois menti aux Émerainvillois.

# LE LIEN 80

émérainvillois



Le Lien - Mensuel d'informations - Juillet 2015

Emerainville plage

## Du sable et des jeux !

**CETTE ANNEE** encore, la cour du groupe scolaire de la Mare l'Embûche a pris ses quartiers d'été durant trois semaines. Depuis quelques années la plage s'invite à l'ombre des arbres. Bac à sable, structures gonflables, trampolines, jeu d'équilibre... font le bonheur des enfants tandis que leurs parents profitent des transats mis à leur disposition. Confortablement installés ils surveillent leur progéniture tout en savourant un bon livre ou tout simplement en travaillant sur leur ordinateur.

Cette année, les enfants et leurs parents ont apprécié, une nouveauté durant les grosses chaleurs : les brumisateurs disposés entre les arbres. Ils ont apporté un peu de fraîcheur lors de l'épisode caniculaire.

Cela n'a pas empêché les plus téméraires, de s'essayer aux cours de zumba ou de salsa, pour entretenir leur forme mais aussi pour apprendre quelques pas de danse afin de briller plus tard lors de soirées animées.

C'est avec regret que les Émerainvillois ont vu s'achever ce grand rendez-vous estival.





# Rétro-photos de la fête communale !



Coucou !

Le cracheur de feu

Un apéro-concert à Malnove

Les filles ont gagné !

Vive le cirque !

Comme deux gouttes d'eau

Une partie d'échecs en plein-air

Une bonne course de brouettes

De charmantes danseuses

Une bien belle violoniste

## Les écoles en fête

LA CLOCHE a retenti sonnant la fin de l'école et annonçant surtout le début des vacances d'été. Mais avant cette étape reposante, les élèves de tous les groupes scolaires ont donné des représentations empreintes d'émotion, de joie et d'amour.

Le résultat d'un travail mené par les enseignants.

Chants, danses, musiques ont enchanté les parents, venus assister à ces spectacles. Chacun a encouragé les siens, persuadé qu'ils étaient de futurs virtuoses de la musique.



Fête nationale

## Une nuit dantesque

LES NUITS sont chaudes en été. Celles d'Emerainville peuvent l'être un peu plus que la moyenne. Ces manifestations de mauvaise humeur de la part de "sauvageons", automatiquement excusés par des personnes politiquement corrects au détriment des contribuables honnêtes, ont un coût. Et pas des moindres ! La Ville supporte une grande part des frais de remise en état des dégradations, commises à l'encontre des équipements de la commune. Mais derrière ces chiffres se cache une autre réalité. Des familles, du quartier concerné, devront mettre, elles aussi, la main à la poche. Cinq ou six voitures ont été prises pour cibles, par les vandales

et totalement incendiées. Les propriétaires n'auront pas d'autre alternative que de se tourner vers leur assureur. Bien souvent, il s'agit d'un quitte ou double au cours duquel, les malheureux automobilistes en seront pour leur frais. Les véhicules, partis en fumées, ont laissé quelques traces à leur emplacement. Sous l'effet de la chaleur, le bitume a été en partie dégradé. Pour la sécurité de tous, il faudra le refaire. Bien entendu, les assureurs feront leur travail, cela demandera du temps et la commune constatera l'augmentation de ses cotisations d'assurance. Des frais supplémentaires qui se répartiront sur l'ensemble de la population.



**23 500 €**

depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015

C'était à prévoir, les dégradations ont « explosé » durant le mois de juillet. Une poussée de fièvre prévisible qui s'est déroulée lors du long week-end du 14 juillet, dans le quartier du Clos d'Emery. La chaleur a tapé sur la tête de certains individus qui se sont exprimés, de façon violente, en incendiant des voitures, en dégradant des barrières, des rideaux métalliques...

Selon les premières estimations, cette flambée estivale coûtera un minimum de 6 000 € à la commune. Merci !

## Demande d'actes d'état civil

LE SERVICE des Affaires générales rappelle que les actes de naissances, de mariages ou de décès sont délivrés uniquement par les mairies du lieu où se déroulent les événements et non pas sur le lieu d'habitation.

## Révision exceptionnelle des listes électorales

EN PRÉVISION des élections régionales qui se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015. L'Etat a décidé de procéder à une révision exceptionnelle des listes électorales. Les nouveaux arrivants, qui s'inscriront sur les listes électorales avant le 30 septembre 2015, pourront ainsi participer au scrutin de décembre.

## Naissances

Juin 2015

- ★ Matéo Follet

Juillet 2015

- ★ Thaïs Perriot
- ★ Célia Marissal
- ★ Emma Rothenflug
- ★ Hugo Ung





# Libéré des impôts

**IMPOSSIBLE** de se faire oublier des impôts. L'Etat est derrière nous et veille avec grand intérêt sur nos maigres revenus et nos très maigres économies. Chaque année, une statistique établit le moment de l'année où le citoyen cesse de travailler pour le fisc. Chaque année, durant sept mois, les Français travaillent exclusivement pour remplir les caisses de l'Etat tandis que les cinq derniers mois, ils disposent pleinement de l'argent qu'ils gagnent. Pour fêter ce moment important, la Municipalité a organisé un rassemblement avec lâcher de ballons avant de déguster quelques saucisses dans une ambiance musicale.



## Tribunes

Jérôme Impellizzieri  
Agir pour Emerainville.

Jacques Huleux  
Ensemble pour Emerainville

TEXTE NON PARVENU

TEXTE NON PARVENU

Au mois de décembre, le Conseil de Paris a concocté un petit cadeau de Noël aux automobilistes parisiens. En toute discrétion il va de soi. La majorité de gauche sur proposition de ses alliés Verts, a décidé que la gratuité du stationnement, au mois d'août, n'aurait plus lieu d'être. Pas de répit dans la traque de ces infâmes pollueurs ne répondant pas aux normes verdoyantes.

Sous prétexte de permettre une meilleure rotation des véhicules, les imprudents qui ont osé s'aventurer dans la capitale, non pas en bobo Vélib' ou en transports en commun pour bestiaux, doivent désormais payer une taxe de stationnement. Fini la liberté des vacances, fini la trêve estivale.

Le plus amusant ou surprenant de cette décision c'est qu'elle est due en grande partie à nos amis Verts d'EELV. Cherchez l'erreur. Les amis de M. Huleux sont pour la taxation des automobilistes parisiens qu'ils soient de passage ou riverains. Curieux ! En plein débat sur la mise en place de la zone bleue sur le Bourg, le grand Jacques n'a eu de cesse de nous expliquer qu'il fallait que cette zone soit gratuite et que payer 20€ correspondait à lever un nouvel impôt. Diable, les parisiens seraient-ils moins pingres que les Emerainvillois ? Les élus parisiens seraient-ils sensibles aux sirènes de l'argent sonnante et trébuchante ? Les élus Émerainvillois ont œuvré pour que leurs concitoyens puissent continuer à garer leurs véhicules sans être ennuyés.

Le Conseil de Paris prendrait-il les habitants de la capitale pour des pigeons ? Une espèce protégée en l'occurrence à Paris.

Jean-Luc Bitbol  
Le bien-être d'Emerainville

Nos politiciens nous ont habitués depuis fort longtemps aux coups bas de toutes natures. Les décisions prises la nuit en catimini à l'Assemblée nationale. Celles qui ne sont commentées ni par les uns ni par les autres, qui sont écrites, en tout petit comme dans les contrats d'assurances... Bref, ceux qui nous gouvernent ont la sale habitude de nous prendre pour des idiots.

Le pouvoir actuel semble être passé maître en la matière. Il fait voter des textes, les renie, les retire, les représente ou dégage le 49,3. Autant dire que la démocratie est bien malmenée.

La dernière embrouille en date est sortie ces derniers jours. Il s'agit de la révision des listes électorales. Tiens, tiens, en plein été on choisit de réaliser une «révision exceptionnelle». Curieux cela ressemble fort à un acte de désespoir du Gouvernement pour les élections régionales de décembre. Le souffle de la débâcle se ferait-il sentir dans les couloirs dorés du Pouvoir ? Le pessimisme est-il de mise à Gauche ? D'ordinaire la révision de ces listes se fait jusqu'au 31 décembre, pour permettre aux électeurs, de voter l'année suivante. En clair, ceux qui s'inscrivent actuellement sur les listes ne pourraient en bonne logique voter qu'en 2016 mais il n'y a aucun scrutin prévu cette année là. Alors pour repêcher quelques électeurs, nos gauchisants donneurs de leçons font une petite entorse aux règles pour essayer de grappiller jusqu'au 30 septembre, des voix qui feront peut-être la différence. Un coup bas de plus de la part de cette «élite» qui s'accroche à ses privilèges.

Christophe Quinion  
Emerainville au cœur